



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

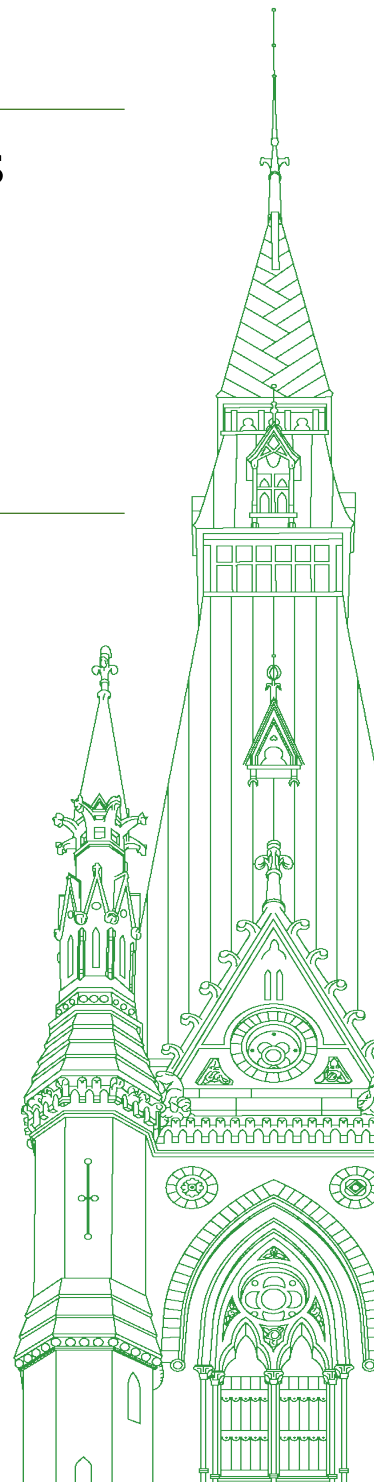
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 005

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 6 octobre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 6 octobre 2025

• (1610)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): Nous reprenons la séance.

Conformément à l'article 108(2) et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre, le Comité reprend son étude du développement des minéraux critiques au Canada.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins et les remercier de leur patience pendant que nous traitons des questions de régie interne.

J'aimerais vous donner quelques instructions dans l'intérêt des témoins. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Les participants par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône de microphone pour activer leur micro, et veuillez s'il vous plaît le mettre en sourdine quand vous n'avez pas la parole. Les participants sur Zoom peuvent sélectionner au bas de leur écran le canal d'interprétation de leur choix: le parquet, l'anglais ou le français. Les participants sur place doivent mettre leur oreillette et sélectionner le canal voulu. Enfin, vous devez adresser tous vos commentaires à la présidence.

De nouveau, je souhaite la bienvenue à ceux qui vont témoigner devant notre comité aujourd'hui.

Nous accueillons sur place Eric Desaulniers, fondateur, président et directeur général de Nouveau Monde Graphite; A.E. Williams-Jones, professeur, et Olga Vasyukova, chercheuse associée, au Département de la Terre et des Sciences des planètes de l'Université McGill; Carl Laberge, président et directeur général de l'Administration portuaire du Saguenay; et sur Zoom, nous accueillons également Louis Ouellet, président de l'Union des Préfets-Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire.

Monsieur Desaulniers, la parole est à vous.

Eric Desaulniers (fondateur, président et directeur général, Nouveau Monde Graphite): Merci beaucoup à tous les membres du Comité de m'accueillir ici aujourd'hui et de me permettre de discuter avec vous de ce sujet très important.

Je m'appelle Eric Desaulniers et je suis le président et fondateur de Nouveau Monde Graphite, une entreprise que j'ai démarrée il y a 14 ans juste de l'autre côté de la rivière, à Gatineau. Mon objectif consiste à découvrir le prochain grand gisement de graphite, et c'est ce que nous avons réussi à faire en 2015. De nos jours, nous comptons environ 110 employés, dont 30 ingénieurs et de nombreux doctorants qui occupent des emplois bien rémunérés. Nous prévoyons

fournir plus de 500 emplois directs au sein de notre entreprise lorsque le financement de notre projet sera ficelé.

Nous comptons parmi nos actionnaires six initiés de renom: Investissement Québec possède 17 %; le Fonds de croissance du Canada 13 %, le premier investissement de ce fonds dans un projet minier; The Pallinghurst Group; Mitsui, du Japon, ainsi que Panasonic et General Motors. Il s'agit d'actionnaires importants pour nous.

En tant que président d'une nouvelle entreprise, c'était pour moi toute une réalisation de parvenir à rassembler de tels actionnaires stratégiques.

[Français]

Nous travaillons actuellement à trois grands projets. Le premier, c'est la mine Matawinie, située à deux heures au nord de Montréal, dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Il s'agit d'un projet pour lequel nous avons obtenu tous les permis et pour lequel des ententes avec la communauté et les Premières Nations ont été établies.

Une fois le projet financé, dans les prochains mois, nous serons en mesure de compléter la construction de la mine Matawinie. Celle-ci permettra de produire 106 000 tonnes de concentré de graphite de haute pureté, qui sera acheminé en bonne partie à notre deuxième grand projet, situé à Bécancour. C'est là où nous allons transformer ce produit en matériaux d'anode, principalement pour nos clients Panasonic Energy et General Motors.

Nous avons un troisième grand projet. Nous avons fait l'acquisition d'un gisement de graphite sur la Côte-Nord, près du réservoir Manicouagan, pour y réaliser, dans le futur, un projet de croissance, soit le projet Uatnan. Nous pourrions construire quelque chose qui sera cinq fois plus gros que la mine Matawinie. Il s'agit du plus important projet de graphite actuellement en développement sur la planète.

[Traduction]

Brièvement, je vais maintenant vous présenter l'histoire de notre organisation.

Depuis 14 ans, nous participons à toutes les étapes pour mener un projet minier à bien; il nous fera donc plaisir de répondre à vos questions portant autant sur les débuts de l'exploration que sur la découverte en 2015, sur la façon dont nous contribuons à assurer de bonnes relations avec les communautés et les Premières Nations, ou encore sur notre façon d'optimiser les processus liés à la délivrance des permis requis; nous connaissons cela comme le fond de notre poche. Si vous voulez en savoir plus sur le processus menant au dépôt d'une étude de faisabilité portant sur les projets de développement des minéraux critiques, nous en avons réalisé une en 2018 pour la toute première fois.

Tout le travail à cet égard se fait présentement en Chine. Si vous voulez en savoir plus sur la façon de développer ce processus à l'échelle locale, nous l'avons fait durant quatre ans en nous qualifiant auprès de Panasonic Energy pour que notre produit réponde à toutes les normes et aux critères techniques. Actuellement, nous sommes en mode de financement de projet. La prochaine étape pourrait beaucoup aider le gouvernement, en plus d'aider la première ligne et de protéger la chaîne d'approvisionnement.

C'est vraiment là où nous en sommes; nous voulons créer des produits à valeur ajoutée pour assurer la transition vers les véhicules électriques, mais aussi pour trouver des débouchés dans d'autres marchés, car le graphite est également utile dans les applications de défense et d'autres applications stratégiques qui profitent à l'économie canadienne.

Nous serons ravis de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Desaulniers.

Votre téléphone cellulaire vibrait pendant votre déclaration. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, veuillez l'éloigner de votre microphone; sinon, cela pourrait éventuellement endommager l'ouïe des interprètes qui assurent la traduction simultanée, de même que la nôtre.

Je vous en remercie.

Sur ce, nous passons maintenant à M. Williams-Jones.

Vous avez cinq minutes, monsieur.

A.E. Williams-Jones (professeur Logan de géologie et géochimie, Département de la Terre et des Sciences des planètes, Université McGill): Je vous remercie.

Je suis ici pour représenter IEP, une petite entreprise de Timmins, en Ontario, qui a un projet intéressant nommé Lackner Lake. L'exploration réalisée dans les années 1950 a permis de découvrir quelque 150 millions de tonnes de niobium, Nb₂O₅, d'un grade d'environ 0,2 de pourcentage en poids, puis le projet a été essentiellement abandonné, mais il présente aussi beaucoup de potentiel en matière de terres rares.

Comme je vous ai dit, je représente IEP, mais je suis évidemment professeur à l'Université McGill. Je ne suis pas consultant pour cette entreprise; en fait, notre relation se fonde entièrement sur nos objectifs de recherche financés par le CRSNG... Autrement dit, nos recherches sont financées par le gouvernement fédéral dans le cadre d'un partenariat avec l'industrie. Les dirigeants d'IEP voulaient que je représente leur entreprise devant votre comité pour répondre à vos questions sur la géologie du minerai de graphite.

Je vais axer mon intervention sur les processus qui permettent de concentrer le métal, particulièrement les métaux critiques, pour atteindre des niveaux d'extraction viables économiquement. C'est là où nous allons en venir.

Notre groupe de recherche a pavé la voie dans le domaine des gisements ou dans la genèse du minerai de terres rares. Par exemple, nous avons été à l'avant-plan de la découverte de Strange Lake, que vous connaissez tous sans nul doute en raison de Torngat Metals. Nous avons aussi participé à la découverte du gisement de terres rares de Nechalacho dans les Territoires du Nord-Ouest, et plus récemment, le gisement de scandium de Crater Lake, sans oublier le gisement d'Ashram. Nous avons participé au développement de gisements de grande envergure.

Voilà donc en résumé l'histoire de cette entreprise. Pourquoi sommes-nous intéressés par le gisement de Lackner Lake? La raison est très simple: les gisements dont nous parlons comportent de grands problèmes d'infrastructure en étant bien sûr situés dans le Grand Nord. Le défi que doit relever le gouvernement, c'est de fournir l'infrastructure nécessaire pour extraire les métaux. Je pense que c'est là un énorme défi à relever. Je constate qu'en comparaison, on a très peu exploré la possibilité de développer les systèmes et gisements qui pourraient véritablement être situés assez près des grandes villes pour présenter un potentiel qui suscite l'enthousiasme. Dans le cas de Lackner Lake, le gisement qui nous intéresse se situe à environ 100 kilomètres de Timmins, donc il se situe dans une région minière majeure. Dans le cas de ce gisement, il n'existe absolument aucun enjeu qui pourrait freiner le développement.

Je terminerai en disant ceci: concernant la recherche d'éléments rares ou de niobium, nous sommes à la recherche de complexes de carbonatite, et c'est justement ce que recèle ce gisement. À l'échelle mondiale, les complexes de carbonatite représentent plus de 90 % du niobium et plus de 60 % des éléments de terres rares. Pour trouver un gisement, il faut rechercher des carbonatites, mais ils sont sous-explorés, surtout dans le Sud du pays. Pour une raison ou une autre, nous, géologues, aimons faire nos recherches dans le Nord; nous prenons plaisir à aller par là-bas.

• (1615)

Le président: Merci, monsieur Williams-Jones.

Nous passons maintenant à M. Laberge.

La parole est à vous pour cinq minutes.

[Français]

Carl Laberge (président et directeur général, Administration portuaire du Saguenay): Bonjour, tout le monde.

Merci beaucoup de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Carl Laberge. Je suis le président-directeur général du Port de Saguenay, une administration portuaire créée par le gouvernement du Canada. Comme les autres grands ports publics du pays, nous gérons, de manière indépendante, des actifs qui appartiennent au gouvernement du Canada.

Une des particularités du port de Saguenay est que celui-ci était, à l'origine, situé au centre-ville de Chicoutimi. Au milieu des années 1980, il a été relocalisé dans une zone verte. Il y a beaucoup de terrains autour du port, ce qui fait que nous serons en mesure d'y développer, plus tard, une activité industrielle.

Une autre particularité du port est qu'il est situé dans le fjord du Saguenay, qui est très profond. En raison de la profondeur de l'eau, nos capacités portuaires sont parmi les plus grandes au pays. Le port de Saguenay peut donc accueillir de très grands navires.

Une troisième particularité du port est qu'il est situé sur la rivière Saguenay, qui monte vers le Nord-du-Québec et est reliée au fleuve Saint-Laurent. Nous sommes donc bien placés géographiquement pour les secteurs en développement minier. Nous travaillons actuellement avec plusieurs entreprises qui ont des projets dans le secteur minier.

Au cours des dernières années, nous avons créé beaucoup d'infrastructures. Le port a été relié au chemin de fer assez récemment, soit en 2015. Nous sommes en train de construire un système de convoyeurs pour manutentionner les vrac solides, principalement pour les grandes quantités de produits miniers et métallurgiques.

De plus, nous travaillons très activement avec le gouvernement du Québec pour développer les terrains industriels autour du port. Nous possédons actuellement 1 200 hectares de terrains industriels. Nous travaillons à développer l'une des plus grandes zones industrielo-portuaires au Canada, en collaboration avec le gouvernement du Québec et la Ville de Saguenay. Ces derniers sont des investisseurs et des partenaires.

Actuellement, le port est relié à un réseau de chemin de fer qui monte dans le nord du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce réseau relie la région de Chibougamau-Chapais, entre autres. Cette région, qui compte beaucoup de projets miniers en développement, spécialement dans les minéraux critiques et stratégiques, pourrait aussi être reliée à l'Abitibi par une ligne ferroviaire. Une telle ligne a déjà existé entre Grevet et Chapais.

Il y a une réelle possibilité dans le futur, avec la remise en fonction de ce tronçon, de relier l'Abitibi, le secteur de Chibougamau et le port de Saguenay. Le port a la capacité de développer la transformation des minéraux critiques en raison des terrains industriels disponibles. Le port a aussi une très bonne logistique, tant sur les plans ferroviaire que maritime, pour transborder de la marchandise du secteur minier.

Nous développons ces projets depuis un bon moment. Nous sommes d'ailleurs prêts à commencer les travaux très rapidement, soit dès l'année prochaine, car il y a une occasion importante de pouvoir le faire.

C'est avec plaisir que je vais répondre aux questions des membres.

Merci.

• (1620)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, monsieur Laberge.

Chers collègues, M. Louis Ouellet participe à la réunion à distance, mais il ne porte malheureusement pas le casque d'écoute approuvé par nos services techniques. Nous allons donc l'inviter à venir témoigner devant le Comité à une date ultérieure.

Chers collègues, puisque notre groupe de témoins compte désormais quatre témoins pour une heure et demie, seriez-vous d'accord pour tenir deux séries de questions de six minutes chacune par parti, puis de terminer avec les séries subséquentes comme à notre habitude?

Je vois que nous sommes d'accord. Nous verrons maintenant jusqu'où nous pourrions nous rendre.

Madame Stubbs, aimeriez-vous poser les premières questions?

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici, et merci aux témoins à l'écran qui ont tenté de venir sur place. J'aimerais bien qu'il n'y ait pas de contraintes de temps pour que nous puissions poser des

questions à vous tous et tenir une discussion de fond sur tous ces enjeux importants.

Je commencerais par poser quelques questions à M. Williams-Jones. Je sais que d'autres collègues poseront des questions aux autres témoins plus tard durant cette réunion. J'ai hâte de connaître toute cette information essentielle au développement des ressources naturelles, un pilier de l'économie canadienne que nous, conservateurs, défendons systématiquement.

Monsieur Williams-Jones, vous nous avez parlé un peu des défis géologiques auxquels est confronté le Canada. Je me demande si vous pourriez nous en dire plus sur la façon d'assurer notre approvisionnement en minéraux critiques.

Auriez-vous aussi un commentaire à faire sur ce que pourrait faire le gouvernement fédéral pour favoriser ce secteur et réduire les obstacles à l'exploration et au développement de nos ressources?

A.E. Williams-Jones: Je vais commencer par vous citer un exemple.

Je vous ai parlé des carbonatites, qui sont grosso modo des complexes formés de carbonate de calcium et de carbonate de magnésium. Je vais vous épargner les détails sur le plan géologique, mais il s'agit d'un type particulier de contexte géologique. Il y en a environ 90 % au Canada. La plupart de ces formations se situent loin des grands centres, mais certains se trouvent en fait assez près des infrastructures, des formations qui demeurent largement sous-explorées.

Je dirais que le complexe de carbonatite qui fait l'objet des meilleures explorations à l'heure actuelle est le gisement d'Ashram situé dans le Nord du Québec. Les ressources ont été définies et la compagnie minière s'est rendue là-bas, mais la difficulté consiste maintenant à bâtir l'infrastructure nécessaire pour extraire cette carbonatite.

Le prochain défi à relever consiste à savoir différencier la bonne carbonatite de la mauvaise. Nous en avons 90 %; eh bien, nos recherches montrent que des signatures clés nous permettront de distinguer les types de carbonatites qui ont un potentiel de développement comme ressource minérale.

Je ne voudrais pas vous ennuyer avec une foule de détails scientifiques, mais voyons cette idée très simplement. Si on prend le liquide de carbonate et qu'on examine la concentration de niobium et de terres rares, il s'avère que ce liquide dissout d'énormes concentrations de ces éléments; nous devons donc tenter de les extraire.

Comment pouvons-nous extraire ces minéraux? Le modèle que nous développons montre que si ces carbonatites interagissent avec leur roche d'accueil, la partie de carbonate se consomme, et le résultat est un résidu qui concentre ces métaux rares. Nous pouvons donc réaliser des travaux d'exploration dès maintenant et nous pourrions commencer à voir les signatures qui nous permettent de distinguer les terres fertiles des terres stériles.

Tout le défi lié à la communauté de l'exploration minière, c'est que nous n'avons pas mené de travaux d'exploration pour ces éléments depuis longtemps. Pour le cuivre ou le nickel, nous le faisons depuis des années, donc nous avons élaboré de bons modèles d'exploration, mais ce n'est pas le cas pour les terres rares et le niobium.

Notre groupe développe donc un tel modèle. Je suis enthousiaste concernant le gisement de Lackner Lake, simplement parce que nous voyons les bonnes signatures, et ce gisement se situe près d'infrastructures déjà existantes.

• (1625)

Shannon Stubbs: Selon vous, serait-il juste de dire que le gouvernement parle en effet beaucoup du concept et de son ambition de développer les minéraux critiques et les métaux issus de terres rares, mais que jusqu'ici, il n'en a pas fait assez pour favoriser et faciliter l'exploration et le développement des gisements?

A.E. Williams-Jones: Permettez-moi de m'avancer un peu.

J'ai été très surpris d'apprendre que le gouvernement fédéral... Je me suis réveillé au lit un matin, et Mark Carney, en Allemagne, a annoncé que Torngat Metals allait expédier des éléments de terres rares en Allemagne. J'ai commencé ma carrière au lac Strange; je sais où elle se trouve, et la logistique est énorme, alors je me demande d'où vient l'ensemble des sources de financement pour ce projet, mais c'est moi qui suis surpris...

Shannon Stubbs: Non, je pense que vous êtes un expert et que vous êtes très clair sur les réalités de la concurrence entre le Canada et les autres grands pays miniers du monde qui n'ont pas le même genre de défis que le Canada en ce qui concerne la distance, le climat, le manque de capacité à développer un accès 24 heures sur 24, sept jours sur sept, les problèmes d'accès aux terres, l'incertitude des politiques et des formalités administratives qui bloquent l'exploration et, à long terme, le développement.

A.E. Williams-Jones: C'est exactement cela. Nous devons donc soutenir consciemment les entreprises qui explorent des propriétés intéressantes dans le sud du pays. Concentrons-nous vraiment sur les gisements où nous avons déjà une infrastructure. Il y en aura de bonnes et de mauvaises, mais au moins concentrez-vous là-dessus au lieu de vous concentrer sur le Grand Nord. C'est mon point de vue simpliste.

Shannon Stubbs: C'est ce même gouvernement, bien sûr, il y a près de cinq ans maintenant, qui a lancé sa fameuse stratégie sur les minéraux critiques, pour l'annoncer à nouveau quelques années plus tard, et qui a omis certains éléments qui devraient clairement figurer sur la liste. Diriez-vous alors que cette stratégie n'a pas vraiment contribué à l'expansion de l'exploitation, de l'exploration ou de l'exportation des minéraux critiques et des minéraux des terres rares du Canada?

A.E. Williams-Jones: Je suis d'avis que ce que le gouvernement pourrait faire maintenant, c'est réellement investir dans l'exploration dans le sud du pays.

Shannon Stubbs: Y a-t-il d'autres mesures réglementaires ou fiscales qui, selon vous, aideraient à attirer et à développer l'exploitation des minéraux critiques au Canada, surtout par rapport à d'autres pays concurrents?

Le président: Monsieur Williams-Jones, je vous demanderais de répondre brièvement, merci.

A.E. Williams-Jones: Je dois vous avouer que vous me prenez un peu au dépourvu. Cela dépasse largement mon champ d'expertise. Je sais comment ces choses se concentrent. Je pense connaître les types de systèmes que nous devrions envisager, mais quel autre attrait...? Eh bien, j'aimerais qu'il y ait plus de fonds consacrés à la recherche sur ce type de questions.

Par exemple, comme je l'ai dit, notre groupe vient tout juste de mettre au point ce modèle pour le niobium, et avant cela, nous

avons élaboré des modèles pour les éléments des terres rares, mais le nombre de groupes de recherche dans le monde qui font de la recherche de pointe est extrêmement limité. Je me vante probablement ici, mais je dirais que notre groupe est un chef de file au Canada et probablement dans le monde entier.

• (1630)

Shannon Stubbs: Je vous remercie.

J'espère que vous serez également en mesure de nous fournir un mémoire écrit.

Le président: Nous allons à présent passer à M. Guay.

[Français]

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Desaulniers, j'aimerais que vous nous parliez de deux sujets complètement différents.

Premièrement, vous avez offert de nous parler des leçons apprises en ce qui concerne le travail avec les Premières Nations. Que pourrait faire le gouvernement pour aider les entreprises comme la vôtre à travailler avec les Premières Nations dans l'avenir? Par exemple, devrait-on établir des modèles d'ententes? Avez-vous des observations à faire sur la participation et les redevances?

Deuxièmement, j'aimerais que vous nous parliez un peu de la logistique de transport entre votre ville et l'emplacement de votre deuxième projet, c'est-à-dire là où se fera la transformation. Comment est-ce que ce sera expédié?

Eric Desaulniers: Je vous remercie de vos questions, monsieur Guay.

Premièrement, la relation avec les Premières Nations prend des décennies à établir, on le sait tous. De notre côté, ça fait un peu plus d'une décennie que nous avons commencé nos discussions avec la communauté de Manawan, ce qui a permis, en décembre 2024, de finalement avoir une entente avec la nation atikamekw. Nous avons travaillé à établir des relations. Nous avons des employés de la communauté et nous sommes commanditaires de la plupart des événements là-bas, mais, ce qui a changé les choses, c'est réellement quand nous avons été capables de mettre en place deux mesures importantes. D'abord, nous avons apporté des bénéfices économiques considérables à la communauté, ce qui a été vraiment important. Ensuite, nous avons aussi trouvé des façons qu'elle puisse participer au projet, pas seulement par des emplois, mais aussi par des contrats. C'était vraiment un point important pour la communauté de Manawan. Elle ne voulait pas juste regarder le projet sans avoir développé d'expertise. Nous avons vraiment consacré beaucoup d'heures, des années, à déterminer quels entrepreneurs de la communauté pourraient participer concrètement à notre projet, et à faire du maillage avec des entreprises à l'extérieur de la communauté.

Deuxièmement, tout programme fédéral qui permettrait aux Premières Nations de participer équitablement aux projets est le bienvenu. Je sais qu'un nouveau programme vient d'être mis en place. Il s'agit d'une excellente initiative permettant aux Premières Nations de développer de l'expertise concrète pour leur permettre des avantages concurrentiels quand elles soumissionnent de grands projets — à la base, elles n'ont peut-être pas toutes cette expertise. Ces deux mesures nous ont réellement permis de passer à un autre niveau dans nos relations avec la communauté.

Beaucoup d'autres choses nous ont permis d'atteindre ce niveau de lien. Il faut être présents, avoir des conversations, respecter leur culture dans notre projet, mais, fondamentalement, il faut avoir quelque chose à offrir à la communauté pour qu'elle bénéficie concrètement du projet et qu'elle ne le voit pas juste passer. C'est vraiment ce qui a changé la donne, en décembre. Nous avons réussi à aller chercher de tels incitatifs. Nous allons continuer à travailler en nous servant des programmes qui viennent d'être mis en place pour partager la participation avec les autres communautés autochtones avec lesquelles nous travaillons, que ce soit les Innus de la Côte-Nord ou les Abénakis de la communauté de Wôlinak, tout près de Bécancour. Ces programmes nous aident beaucoup.

Pour répondre à votre deuxième question, sur le plan de la logistique, nous avons la chance d'avoir un projet à Saint-Michel-des-Saints. Nous sommes à deux heures de route du site de ce projet. Sur le plan logistique, nous sommes choyés. Comme le recommande le professeur Williams-Jones, nous avons la chance d'avoir un gisement géologique exceptionnel tout près des grands centres. L'acceptabilité sociale au sein de la communauté a été un aspect de premier plan dans le développement du projet, et nous avons le soutien de plus de 80 % de la population locale, qui voit le bénéfice qu'elle peut tirer du projet, parce qu'il est tout près. Entre les deux sites, ce sera une route pavée sur toute sa longueur, il y aura environ une dizaine de passages de camions entre les deux sites. Comparativement à l'industrie du bois, ce n'est pas considéré comme une utilisation majeure de la route. La logistique entre les deux sites est donc relativement simple dans notre cas, comparativement à d'autres projets miniers où c'est à prendre ou à laisser. Dans notre cas, l'infrastructure est déjà là.

• (1635)

Claude Guay: Où ira cette production? Avez-vous des accords?

Eric Desaulniers: Sur nos quelque 100 000 tonnes de production de concentré à Saint-Michel-des-Saints, nous envisageons initialement que la majeure partie irait dans le marché des véhicules électriques ou des batteries lithium-ion. Nous avons deux contrats, c'est-à-dire avec Panasonic Energy et pour la chaîne d'approvisionnement de General Motors. Historiquement, il y a un marché important pour le graphite ailleurs que pour les batteries lithium-ion. Environ 150 clients s'approvisionnent déjà au Canada depuis une trentaine d'années. Depuis plus d'une centaine d'années, le Canada est le seul producteur du G7. Nous représentons le seul nouveau projet important dans le G7.

Pour nous, il est important de diversifier nos ententes d'approvisionnement et non seulement de fournir le marché des batteries lithium-ion, où nous avons beaucoup d'avantages concurrentiels en vertu de nos deux ententes précédentes, mais aussi de fournir tous les autres secteurs stratégiques. Nous sommes depuis longtemps en discussion avec la firme Traxys pour placer notre produit dans les briques réfractaires, qui constituent encore aujourd'hui le plus gros marché du graphite naturel.

Nous établissons actuellement des relations directes avec plusieurs clients pour des applications stratégiques, que ce soit les feuillets pour l'électronique, la dissipation de chaleur, les lubrifiants ou les balais de carbone, soit les petites brosses de graphite qu'on trouve dans les moteurs électriques. Ce sont toutes des applications super importantes pour notre économie, mais elles ne représentent pas de gros volumes qui vont permettre à une mine de se financer. Nous veillons à travailler avec tous ces clients.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, monsieur Desaulniers. Malheureusement, le temps est écoulé.

Monsieur Guay, je suis certain que nous reviendrons à vous plus tard au cours de la séance.

Monsieur Simard, vous avez la parole.

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Laberge, vous avez fait une très belle présentation sur la position enviable du port de Saguenay.

Le Comité cherche à établir comment faciliter le déploiement de la filière des minéraux critiques et quels types d'infrastructure seraient nécessaires pour le faire.

Je comprends très bien la critique que M. Williams-Jones a émise tout à l'heure, mais je ne suis pas aussi pessimiste que lui. Je reste quand même optimiste, parce que je crois que le port de Saguenay pourrait jouer un rôle important pour désenclaver certains minéraux du nord de l'Ontario et surtout du Québec. Ces minéraux sont près d'une voie ferrée qu'il faudrait réhabiliter.

J'aimerais que vous instruisiez un peu le Comité sur la particularité du port de Saguenay et le rôle qu'il peut jouer dans le développement de la filière des minéraux critiques. C'est ce qui intéresse le Comité présentement. Je vous invite aussi à transmettre au Comité les cartes montrant les projets miniers qui sont à proximité.

Carl Laberge: Nous pouvons jouer un rôle très important. Nous avons parlé, tout à l'heure, de l'importance de la logistique et des infrastructures. Le Canada a l'objectif de diversifier son économie et d'atteindre des marchés étrangers autres que le marché américain. Nécessairement, on doit atteindre ces autres marchés par navire. Les ports jouent donc un rôle critique dans cet objectif. À cet égard, l'emplacement géographique du port de Saguenay est avantageux. De plus, comme je l'ai dit tout à l'heure, il est bien placé relativement aux terrains industriels avoisinants. Le Canada vise à faire de la transformation afin d'aller chercher le plus de valeur ajoutée possible. C'est ce que le port de Saguenay est capable d'offrir, ce qui est assez unique.

En ce qui concerne l'infrastructure, le port de Saguenay est également avantagé par le fait d'être relié à un réseau ferroviaire nordique. Ce réseau pourrait être amélioré et remis en état à faible coût, comparativement à d'autres options qui ont été proposées dernièrement pour atteindre des secteurs miniers dans le Nord. Cette vision s'intègre bien à ce qui a déjà été mis en place au Saguenay—Lac-Saint-Jean, où des améliorations au réseau ferroviaire ont déjà été proposées dans le passé pour améliorer sa fluidité à faible coût. Quant au Nord-du-Québec, c'est la même chose. Dans mon allocution d'ouverture, j'ai parlé du projet de remise en état d'un tronçon. Ce projet a été proposé par la communauté crie il y a quelques années. Un peu plus loin, le réseau ferroviaire en Abitibi est bien relié au nord de l'Ontario, et il serait possible d'optimiser l'infrastructure de ces secteurs également.

En adoptant une vue d'ensemble, on voit qu'un corridor nordique existe déjà à certains endroits et qu'il pourrait être amélioré et optimisé avec un peu d'investissement et de collaboration entre les différentes parties prenantes. Cela permettrait d'atteindre une partie très importante du Nord-du-Québec et du nord de l'Ontario afin de réaliser plus de projets miniers dans ces secteurs nordiques et de les rapprocher des infrastructures. Le port de Saguenay est en train de mettre en place un point de transformation et un point de sortie pour ces projets, pour intégrer les infrastructures, la logistique de transport et la possibilité de transformer la matière et de l'expédier vers les marchés étrangers de manière très rapide et à des prix très compétitifs.

• (1640)

Mario Simard: J'ai déjà participé par le passé à d'autres études sur les minéraux critiques. Le nerf de la guerre, c'est l'énergie. Pour la transformation du minerai, que ce soit la première ou la deuxième transformation, il faut de l'énergie. Il faut donc avoir accès aux lignes hydroélectriques et à du gaz. Pourriez-vous brièvement nous parler de la situation du port de Saguenay à cet égard?

Carl Laberge: Je vous remercie de la question.

Nous avons parlé des autres avantages, comme le site industriel. Ce site est aussi situé dans la ville de Saguenay, une ville importante qui offre une main-d'œuvre assez abondante. Le site se trouve à une bonne distance des résidences, mais il est aussi relativement proche des travailleurs.

Nous avons aussi accès au réseau énergétique. Comme vous l'avez dit, les industries de transformation de produits miniers doivent pouvoir accéder à des sources d'énergie, que ce soit l'électricité ou le gaz naturel.

De plus, au Saguenay, nous avons la chance d'être reliés de manière, je dirais, exceptionnelle au réseau. Nous sommes non seulement reliés au réseau, mais surtout bien situés dans le réseau d'Hydro-Québec, soit entre les grands centres de production du Nord que sont les secteurs de la Côte-Nord et de la Baie-James, et les grands centres de consommation dans l'axe du Saint-Laurent. Le Saguenay est géographiquement situé au milieu de ce réseau. La capacité d'interconnexions est donc très grande.

Avoir la capacité électrique est un gros avantage du site de Saguenay, et nous sommes évidemment reliés au réseau de gaz naturel actuellement. Nous avons donc la possibilité d'offrir ces capacités de transformation.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Laberge.

C'est au tour de M. Martel, pour un total de six minutes.

[Français]

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Laberge, quelles sont les possibilités de développement du Port de Saguenay pour soutenir la croissance économique du Québec et du Canada?

Carl Laberge: Comme je l'ai dit, les possibilités de développement sont énormes.

Sur le plan des retombées économiques, nous possédons un territoire de 1 200 hectares de terrain industriel à développer, qui offre

un potentiel minier immense dans le nord de la région. Nous discutons déjà avec certaines entreprises. C'est connu.

Entre autres possibilités, il y a la capacité de transformation industrielle du phosphate. Des entreprises veulent construire des usines chez nous en lien avec deux projets sur le phosphate. Il y a aussi des projets dans les secteurs du lithium et du cuivre. Les entreprises veulent aussi passer par chez nous. D'autres secteurs de transformation sont situés sur le même territoire.

Nous allons investir dans les infrastructures afin d'être prêts et mieux placés que d'autres pays pour accueillir ces projets. Cependant, nous visons vraiment à encourager l'investissement du secteur privé en lui offrant de bonnes infrastructures tant sur le plan des transports que sur celui des établissements industriels.

Les retombées économiques découleront directement non seulement du développement que nous ferons sur le site du Port de Saguenay, mais aussi des répercussions sur la chaîne de transport. Nos investissements seront très importants et très stratégiques.

• (1645)

Richard Martel: Merci, monsieur Laberge.

Monsieur Desaulniers, vous dites avoir obtenu l'acceptabilité sociale, ce qui n'est pas peu dire.

Vous dites travailler à ce projet depuis 15 ans.

Comment se fait-il que cela prenne autant de temps?

Eric Desaulniers: Je ne dirais pas que nous avons obtenu l'acceptabilité sociale, car c'est là un objectif auquel il faut travailler à long terme. C'est un travail constant, un peu comme dans un mariage. Il faut s'assurer que la communauté veuille toujours de nous.

C'est en effet depuis 2013 que nous sommes présents dans la communauté, ce qui facilite beaucoup l'acceptabilité sociale.

Chaque Noël, je m'y rends encore avec ma famille. Il n'est pas question que mes enfants n'y aillent pas.

Nous nous impliquons dans des organismes. Nous sommes maintenant l'un des plus gros employeurs de la région. Cela s'est bâti au fil du temps.

Nous avons mené deux sondages: l'un en 2018 et l'autre, en 2019. Nous n'en avons pas mené d'autres depuis longtemps. Nous avons alors obtenu un appui de 83 % et de 82 % respectivement, mais il reste toujours 9 % des gens qui n'approuvent pas notre projet. Il faut donc les respecter et nous assurer de ne pas créer de perdants. Nous y travaillons avec toutes nos troupes, nous rassemblons les forces de tous nos ingénieurs pour essayer de comprendre comment nous pourrions développer le projet le mieux possible pour la communauté.

Notre projet comporte plusieurs initiatives concrètes sur le plan environnemental, comme la restauration progressive du site, la mine entièrement électrique — que nous développons avec le groupe industriel Caterpillar — et le remblaiement de la fosse. Nous avons offert à tout le monde un rayon d'un kilomètre autour de n'importe quelle infrastructure ainsi qu'une acquisition volontaire de leur propriété en cas d'inquiétude vis-à-vis de nos démarches.

Plusieurs initiatives que je qualifierais d'originales nous ont donc permis de nous assurer que notre projet ne crée pas de perdants.

Richard Martel: Monsieur Desaulniers, vous savez qu'il n'est pas possible d'obtenir l'unanimité.

Vous dites avoir mené des sondages. Quand, par exemple, 90 % des gens appuient un projet, mais que 10 % s'y opposent, il est impossible de faire l'unanimité.

Je comprends ainsi que, si cinq personnes sont en désaccord sur le projet et que 800 sont d'accord, le projet ne peut pas avancer.

Est-ce bien cela?

Eric Desaulniers: Le Québec a mis en place un excellent processus. En tout, cela nous a pris 19 mois, à partir du dépôt de notre étude de faisabilité et de notre étude d'impact, pour obtenir une autorisation par décret, et cela inclut la période de consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, ou BAPE. Tout s'est bien déroulé, parce que nous avons pris cela au sérieux. Dès le départ, nous avons déposé un projet qui démontrait à tous les experts du gouvernement du Québec que nous méritions d'obtenir une autorisation par décret, qui nous a été délivrée en février 2021.

Depuis ce temps, nous avons entrepris des travaux de construction. Cependant, ce qui permettrait de faire passer le projet au prochain niveau, ce serait de mener à bien la stratégie de marketing. Le graphite est un minéral critique. Ce n'est pas comme de l'or, du cuivre ou un minéral de base. Il s'agit donc d'atténuer le risque lié au volet chiffre d'affaires de notre projet afin d'attirer les capitaux nécessaires pour le réaliser et de vendre ce produit à des acheteurs à un prix raisonnable.

Richard Martel: Vous savez que le volume est important. Allez-vous avoir un volume de production suffisant? C'est une question qui se pose toujours.

Par ailleurs, si les entreprises étrangères voient que vous avez pas mal de potentiel, elles pourraient faire baisser les prix.

Craignez-vous une concurrence féroce?

Eric Desaulniers: En ce moment, la totalité du graphite utilisé dans la fabrication des batteries lithium-ion vient de la Chine. Je ne parle pas du graphite à usage traditionnel. De ce côté-là, il y a déjà un certain marché sur lequel on peut se baser, et les prix sont déjà plus élevés que dans le marché du graphite utilisé pour fabriquer les batteries lithium-ion. Ce dernier marché est complètement dominé par les Chinois. Ils ont bien compris, dans les cinq dernières années, qu'il y avait une grande demande, et ils ont construit une chaîne d'approvisionnement exceptionnelle.

La Chine pratique donc déjà une concurrence quelque peu déloyale. L'an dernier, le gouvernement américain a annoncé qu'il imposerait des droits antidumping sur les importations de graphite en provenance de Chine. Ces droits s'ajouteront aux droits de douane actuels de 105 %, qui entreront officiellement en vigueur plus tard cette année.

Des mécanismes ont été mis en place, et ils nous permettent d'offrir un prix concurrentiel à nos clients, principalement aux Américains. Nous aimerions bien qu'il y ait des mesures similaires au Canada pour nous permettre de garder notre produit au pays, mais il y a effectivement de la concurrence dans ce marché. Ce marché génère un grand volume de production, mais les marges de profit sont plus petites. C'est pourquoi on a besoin de marchés plus stratégiques où le volume de production est plus petit et les marges de profit, plus grandes.

• (1650)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons à présent passer à M. Hogan pour six minutes.

[Français]

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être avec nous, y compris ceux qui sont en ligne.

Monsieur Laberge, vous avez parlé d'investissements privés. Un des défis dont nous avons entendu parler, c'est qu'il n'y a pas de promoteur qui se démarque pour le projet appelé Corridor du Nord.

Pourquoi n'y en a-t-il pas?

[Traduction]

Le président: Pouvez-vous répéter votre question à l'intention de l'interprétation, je vous prie?

Corey Hogan: Pourquoi pensez-vous qu'il n'y ait pas de promoteur clair pour le corridor nord?

[Français]

Carl Laberge: On compare ce projet à d'autres qui ont déjà été annoncés et pour lesquels il est facile de trouver un promoteur. Je pense, par exemple, à des projets de mine ou de centrales nucléaires qui sont situés à des endroits très précis. On ne peut pas comparer ces derniers à un projet qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres et qui mobilise plusieurs participants. Il est difficile de trouver un seul investisseur privé qui se chargera d'un projet d'une envergure nationale.

Ce que nous constatons, c'est que beaucoup d'investissements privés proviennent de plusieurs intervenants. Par exemple, en ce qui concerne le Port, nous travaillons avec des opérateurs de terminaux du secteur privé dans notre région ainsi qu'avec divers autres investisseurs. Lorsqu'il sera question du chemin de fer, les entreprises ferroviaires seront évidemment appelées à jouer un rôle. J'ai parlé tantôt des communautés autochtones, qui sont actuellement les promoteurs d'une partie du projet et qui seront aussi des parties prenantes. Il y a également les entreprises minières, qui seront des utilisateurs-payeurs de ce site et qui contribueront au projet.

Il n'y a donc pas un seul investisseur privé, mais plusieurs, et ils devront travailler de concert. Les gouvernements devront aussi jouer un rôle fédérateur pour s'assurer qu'un corridor aussi stratégique que celui-là pourra être mis en place, organisé et financé. Un certain niveau de risque est associé à ce projet, et il faudra donc mettre en place une structure financière plus complexe que s'il n'y avait qu'un seul investisseur.

[Traduction]

Corey Hogan: Cela m'amène à poser une question à Mme Williams-Jones.

Je comprends tout à fait ce que vous dites au sujet du Nord et peut-être — ce sont mes mots — votre scepticisme à l'égard du développement dans le Nord. Je suis un peu plus enthousiaste que vous à l'égard des possibilités à long terme, et je veux m'assurer que le gouvernement garde un œil là-dessus.

Je serais curieux de savoir si, à votre avis, il y a des possibilités de développement dans le Nord ou à proximité que vous appuieriez si vous y étiez forcée. Quelles seraient les meilleures pistes, à votre avis, et comment mettriez-vous ces projets en œuvre?

A.E. Williams-Jones: À l'heure actuelle, pour le lithium, par exemple, en raison des projets hydroélectriques menés dans la baie James dans les années 1970, il y a des routes qui se rendent là-bas. Nous devrions vraiment pousser vivement en faveur de ces projets, parce que ce serait une façon d'exploiter les gisements qui se trouvent dans le Nord. Il y a beaucoup d'exploration qui se fait à l'heure actuelle. Oui, lorsqu'il existe déjà au moins une infrastructure partielle, nous devrions vraiment favoriser cela. Ce serait un bon exemple.

Puis-je profiter de l'occasion pour parler de métallurgie?

Corey Hogan: Bien sûr.

A.E. Williams-Jones: On parle beaucoup des métaux rares, des minéraux critiques. On parle toutefois très peu de la facilité ou de la difficulté avec laquelle on peut les extraire. Trouver les dépôts, c'est une chose; les exploiter de façon rentable, c'en est une autre.

Je vais vous en donner un très bon exemple de près de chez nous, au Québec. Je veux parler de Niobec, qui produit du niobium. Savez-vous que seulement 59 % du niobium est récupéré, alors que 40 % aboutit en fait dans les déchets? C'est un énorme défi.

Pour ce qui est du lac Strange, encore une fois, oui, nous avons parlé de l'infrastructure, mais nous n'avons pas parlé de la difficulté d'extraction des métaux des minéraux. Les Chinois ont mis au point une technologie pour Bayan Obo, pour extraire certains éléments des terres rares, mais ils ne se concentrent que sur quelques minéraux. Si j'analyse différents gisements au Canada, je constate que la minéralogie — autrement dit, l'endroit où se trouvent les métaux — est très complexe. À mon avis, le gouvernement fédéral doit donc investir dans la recherche pour accroître le niveau d'extraction.

Je vous ai donné l'exemple de Niobec. On parle de toutes sortes de projets d'exploitation du lithium, et mon propre groupe de recherche est très actif dans le domaine du lithium. Ce que nous constatons, c'est qu'il y a de graves problèmes métallurgiques et qu'il faudrait vraiment investir sérieusement dans la métallurgie. N'oublions pas la métallurgie.

Je m'excuse si je m'écarte du sujet, mais je pense que c'est important pour vous tous.

• (1655)

Le président: D'accord.

Il ne vous reste que 30 secondes.

Corey Hogan: En ce qui concerne l'accès au capital, que peut faire le gouvernement sur ce plan? C'est un thème récurrent dans les réunions du Comité jusqu'à présent.

Cette question s'adresse à quiconque veut y répondre.

A.E. Williams-Jones: Vous êtes beaucoup plus qualifiés que moi pour répondre à cette question. Je ne suis qu'un simple scientifique isolé.

Eric Desautels: Oui, c'est mon travail de trouver des fonds.

Le défi, en fait, c'est la géologie. Il y a toujours quelqu'un pour s'intéresser à la géologie quand un projet est bien financé. Le défi, c'est que les marchés financiers s'intéressent tout le temps aux minéraux critiques, et pas seulement de façon cyclique. Je me sou-

viens que Quest Rare a commencé à faire de la prospection au lac Strange il y a de nombreuses années, mais les marchés financiers se sont désintéressés des terres rares pendant longtemps.

Pour le graphite, nous avons la chance de faire partie de la filière des batteries au lithium-ion. Je préférerais qu'on les appelle les « batteries au graphite ». Ce serait plus clair que le graphite est la composante principale de la batterie, mais au moins, nous avons bénéficié de cet élan.

Le président: Merci. C'est très bien.

Nous allons passer à M. Simard pour six minutes.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Williams-Jones, ce que vous avez dit sur la métallurgie est important. J'aimerais que les analystes prennent en considération, pour le rapport, le fait que la semaine dernière le Comité a reçu des témoins qui ont parlé de leur projet de consortium sur les terres rares. Ils essaient de mutualiser le risque et de voir comment ils pourraient développer ensemble des technologies qui serviraient à l'ensemble de la filière. Je le dis simplement à des fins d'information.

Monsieur Laberge, je m'adresse encore à vous. Tout à l'heure, les propos tenus par M. Hogan étaient fort pertinents. Il a parlé du défi lié à la difficulté de trouver un promoteur pour le projet de corridor. Vous êtes au bout de cette infrastructure et vous êtes une bibite fédérale. En effet, vous êtes une entreprise publique fédérale et vous avez des terres appartenant au gouvernement fédéral.

Pourriez-vous dire au Comité quelles sont les mises à niveau qui permettraient au Port de Saguenay de devenir une plaque tournante en ce qui touche les minéraux critiques et stratégiques?

Quels investissements pourraient être faits dans les infrastructures existantes du Port de Saguenay pour que celui-ci devienne une plaque tournante de l'exportation vers l'Europe de nombreux minéraux critiques?

Carl Laberge: Merci beaucoup de la question.

Voici en détail ce que le Port de Saguenay a besoin de mettre en place, actuellement. Nous travaillons depuis plusieurs années sur deux éléments principaux.

Premièrement, il faut procéder à une mise à niveau de nos infrastructures pour augmenter nos capacités maritimes, c'est-à-dire l'ajout de postes à quai supplémentaires. Le projet visant à ajouter certaines aires d'entreposage est évalué à 150 millions de dollars. Pour ce faire, nous avons déjà reçu l'appui du gouvernement du Québec, qui a annoncé une subvention de 20 millions de dollars il y a environ deux ans.

Nous sommes aussi en discussion avec la Banque de l'infrastructure du Canada pour obtenir un prêt. Nous avons également déposé une demande de subvention dans le cadre de l'ancien programme gouvernemental de Transports Canada intitulé Fonds national des corridors commerciaux. L'objectif était d'obtenir une participation financière de ce fonds à hauteur de 50 % du coût du projet. C'est la première partie de notre plan. Nous serons prêts à commencer ces travaux l'année prochaine, soit en 2026. Nos démarches ont beaucoup progressé, notamment pour ce qui est des évaluations environnementales et du plan d'ingénierie.

Deuxièmement, il faut développer les terrains industriels du Port. Il faut donner aux entreprises l'accès aux services de base dont elles ont besoin, c'est-à-dire l'électricité, l'eau de procédé, l'eau potable, un système de traitement des eaux usées et une protection contre les incendies. Ce sont les services de base nécessaires pour que nous soyons prêts à construire. Quant aux investissements, le gouvernement du Québec a déjà accepté de nous aider, il y a environ trois ans, sous forme d'un prêt d'Investissement Québec.

Nous sommes aussi en discussion avec la Banque de l'infrastructure du Canada pour savoir s'il est possible qu'elle contribue au projet dans le cadre de l'initiative de soutien à l'infrastructure pour les minéraux critiques et stratégiques.

Nous aimerions que le gouvernement fédéral contribue également à notre projet. En plus du financement des infrastructures de base, le projet inclut des raccordements aux lignes électriques à haute tension, en partenariat avec Hydro-Québec, de même qu'à une ligne de gaz naturel qui doit être prolongée pour se rendre directement au site, en collaboration avec Énergir.

• (1700)

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur Laberge.

Monsieur Desaulniers, je vais vous poser la même question que j'ai posée à des témoins la semaine dernière.

Ce que le gouvernement apprécie particulièrement, c'est ce qui ne lui coûte pas un sou. Quelle mesure réglementaire pourrait être revue pour accélérer le déploiement de la filière des minéraux critiques?

Je ne vous cacherai pas qu'on ne peut pas faire l'impasse sur des questions environnementales. Je sais qu'il existe parfois des mesures réglementaires qui sont discutables. J'aimerais avoir votre son de cloche là-dessus.

Si vous pouviez déposer des documents qui pourraient faciliter la vie du Comité lors de la rédaction du rapport, nous vous en serions reconnaissants.

Eric Desaulniers: Merci beaucoup de la question.

Le financement d'un projet est crucial dans le domaine des minéraux critiques. Il existe tout un écosystème dans les secteurs de l'or, des métaux de base ou du cuivre, par exemple. De grandes entreprises acquièrent les projets les plus intéressants. Ça rend les jeunes entreprises intéressantes pour les investisseurs. Il y a tout un écosystème, parce que la marchandise se négocie facilement.

Ce qui est vraiment le nerf de la guerre dans le secteur des minéraux critiques, c'est la compréhension — et de façon précise — du prix de vente de ces minéraux et de la façon dont on s'en procure. Grâce à Panasonic et à General Motors, nous avons la chance d'avoir conclu des ententes d'approvisionnement à long terme qui permettent à nos investisseurs de mesurer la rentabilité de l'entreprise. Il a fallu beaucoup d'années pour conclure ces ententes. Le marché est assez opaque.

Les crédits d'impôt à l'investissement, ou CII, dans les technologies propres sont vraiment importants dans notre structure de coûts, parce que nous sommes en concurrence avec le marché chinois.

Dans un monde idéal, ce qui va nous permettre de développer la filière des minéraux critiques sans un sou, comme vous le dites, ce serait d'être les meilleurs quant à la compréhension de ce à quoi servent ces minéraux. Concrètement, dans le domaine de la dé-

fense, il faudrait savoir où vont le graphite, le niobium et le lithium en dehors des batteries lithium-ion. Il faudrait s'assurer de bien comprendre ce marché. Il faudrait aussi que ce soit transparent pour les investisseurs.

Comment peut-on convaincre les marchés des capitaux d'investir dans ces projets plutôt que seulement dans le secteur de l'or, par exemple?

Des mesures peuvent être mises en place, dont des ententes en matière d'approvisionnement ou des contrats sur différence. Il faudrait que diverses structures permettent aux entreprises qui mènent des projets dans le secteur des minéraux critiques de s'approvisionner à long terme. Cela leur permettrait de financer les projets par le marché des capitaux, et de ne pas compter seulement sur des subventions des gouvernements.

[Traduction]

Le président: Merci.

Chers collègues, le troisième tour, qui durera environ 23 minutes, nous mènera à la fin de l'heure. Nous pouvons utiliser ce temps pour faire un dernier tour de questions, où tout le monde aurait la chance de parler, ou nous pouvons ajouter trois autres intervenants à la fin, un de chaque parti.

Que préférez-vous? Terminer à la fin de l'heure ou prolonger un peu la réunion?

Les témoins ont déjà eu une bonne journée de travail, mais c'est à vous de décider. Nous nous sommes arrêtés à quelques reprises en cours de route.

Devrions-nous nous arrêter à 17 h 30 ou continuer?

[Français]

Mario Simard: Monsieur le président, je propose que nous continuions.

Le président: Nous pouvons continuer.

[Traduction]

M. Martel et M. Tochor vont se partager le temps de parole pour cette série de questions.

Corey Tochor: Combien de temps avons-nous, ce tour-ci?

Le président: Il y aura cinq intervenants au troisième tour et trois au dernier.

Cela fait cinq minutes pour MM. Tochor et Martel et cinq minutes pour M. Danko, puis 2,5 minutes pour M. Simard. M. Martel aura ensuite cinq minutes et M. McKinnon, cinq minutes aussi.

Après, il y aura un dernier tour, si le Comité le souhaite. Cela vous convient-il? Il serait de cinq minutes, cinq minutes et deux minutes et demie.

Monsieur Tochor, allez-y.

• (1705)

Corey Tochor: Merci beaucoup à nos témoins d'être ici aujourd'hui. C'est une excellente occasion pour les Canadiens d'en apprendre un peu plus sur les différentes installations qui existent au Canada.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le rapport annuel de 2024 du Port de Saguenay.

Je crois savoir qu'en 2014, on envisageait d'aménager une usine de GNL dans le port. Est-ce exact?

Carl Laberge: Oui, c'est exact.

Corey Tochor: Il s'agissait de transporter environ 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié. Cette proposition remonte à 10 ans. Or, on craignait que cela affaiblisse notre économie si nous n'avions pas la possibilité d'exporter ailleurs qu'aux États-Unis.

Mais regardons à la situation, maintenant, et ce qui se passe malheureusement en Ukraine. Nous voyons certains de nos alliés ne pas réussir à se sevrer du gaz naturel du dictateur qu'est Poutine. Cela n'aide pas dans le conflit en Ukraine.

Mais pour revenir à ce projet, pourquoi a-t-il été abandonné?

Carl Laberge: Ce qui s'est passé, c'est que les promoteurs n'ont pas obtenu les permis dont ils avaient besoin à l'issue du processus environnemental, d'abord à l'échelon provincial, puis à l'échelon fédéral.

Corey Tochor: C'est donc une intervention politique qui leur a nui. Ce sont des motifs idéologiques qui ont fini par faire avorter ce projet d'usine de GNL qui aurait été très bénéfique pour le monde et pour les pays occidentaux. Quelle honte.

De plus, dans le rapport, il y a une phrase... Vous travaillez également dans le secteur du charbon, n'est-ce pas?

Carl Laberge: Oui, un peu, pour certains clients.

Corey Tochor: Il y a 43 552 tonnes qui sont passées par le port. S'agit-il d'importations? Je suppose que oui.

Carl Laberge: C'est de l'importation. C'est du charbon métallurgique. C'est pour un client de la région qui l'utilise à des fins métallurgiques.

Corey Tochor: D'où vient ce charbon?

Carl Laberge: Il vient de Toledo, du port de Toledo.

Corey Tochor: De quel pays?

Carl Laberge: Des États-Unis.

Corey Tochor: Les États-Unis. Donc nous importons du charbon des États-Unis — beaucoup, 43 000 tonnes — alors que, non pas par votre faute, mais pour des raisons politiques, on ne pouvait pas exporter de gaz naturel liquéfié de ce port vers nos pays alliés, en Europe.

Je n'ai pas d'autres questions. Je vais céder le reste de mon temps à M. Martel.

Le président: Allez-y, monsieur Martel.

[Français]

Richard Martel: Merci, monsieur le président.

Monsieur Desaulniers, quand serez-vous prêts pour l'extraction?

Eric Desaulniers: Nous sommes en pleine discussion relative au financement du projet de la mine Matawinie. Nous avons bon espoir d'arriver à financer le projet à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Par la suite, la construction prendra 24 mois et le démarrage de la mine prendra 6 mois. Dans le meilleur des mondes, nous allons commencer la production à grande échelle au milieu de 2028.

Richard Martel: Qu'est-ce qui pourrait vous en empêcher, d'après vous?

Eric Desaulniers: En ce moment, l'important est le financement du projet. Nous devons avoir toutes les ententes d'approvisionne-

ment nécessaires cet automne pour convaincre nos prêteurs et obtenir le financement.

Richard Martel: Pouvez-vous nous dire quel permis a été le plus difficile ou le plus long à obtenir?

Eric Desaulniers: Je dirais que le décret provincial est celui qui a été le plus long à obtenir.

Il est certain qu'avant la réalisation d'un projet minier important qui touche l'environnement, il faut vérifier beaucoup d'éléments. Chaque projet est unique. Il nous a fallu faire une étude d'impact environnemental qui a nécessité près de 10 000 pages de renseignements d'ingénierie. Après la publication de cette étude en 2019, il nous a fallu attendre environ 19 mois pour collaborer avec le ministère de l'Environnement du Québec en vue d'obtenir notre décret en 2021, comme je l'ai mentionné plus tôt.

Pour les projets miniers, la procédure environnementale est longue et très sérieuse. Il s'agit du permis le plus complexe à recevoir, habituellement.

Richard Martel: Sentez-vous qu'il y a parfois des chevauchements entre le provincial et le fédéral?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

Eric Desaulniers: S'il avait fallu tenir compte d'un habitat du poisson, il aurait pu y avoir chevauchement, comme ça arrive dans plusieurs projets. Dans notre cas, ce n'est pas arrivé, heureusement.

Richard Martel: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à M. Danko.

Monsieur Danko, vous avez cinq minutes.

• (1710)

[Français]

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je trouve la discussion de cet après-midi très intéressante.

Ma première question s'adresserait probablement surtout à M. Desaulniers.

Dans l'ensemble, il semble que la plus grande partie de la discussion de cet après-midi ait porté sur les minéraux critiques. Vous avez mentionné la transition vers les véhicules électriques dans d'autres marchés, et on a également évoqué le marché des batteries en Chine, mais il me semble que la prémisse de la discussion, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles le Canada doit tirer parti du marché des minéraux critiques, soit la transition d'une économie des combustibles fossiles vers une économie électrique. C'est un phénomène mondial.

Ce n'est pas une question idéologique ou politique. De votre point de vue, qu'est-ce qui stimule ce marché, qui à son tour alimente la prémisse selon laquelle il faut exploiter les minéraux critiques du Canada?

Eric Desaulniers: Vous avez raison. Dans notre marché, le graphite, les deux principales raisons qui justifient l'exploitation d'une grande mine de graphite comme celle que nous sommes en train de construire, c'est la croissance du secteur des véhicules électriques et de celui des systèmes de stockage d'énergie par batterie, ou SSEB, qui se composent de batteries au lithium-ion.

Si ce marché ne se développait pas au rythme où il se développe, nous n'aurions pas besoin d'une mine aussi grosse. Nous aurions probablement besoin de 20 000 ou de 30 000 tonnes de graphite, ce qui correspond à ce que nous produisons déjà au Canada depuis des dizaines d'années. Nous sommes en train de construire une mine de 100 000 tonnes. Cette mine produira cinq fois plus que ce que nous produisons déjà pour suivre la croissance potentielle qu'on prévoit dans le secteur des véhicules électriques et du stockage d'énergie par batterie. Tous les pays du G7 ont besoin d'au moins une solution de rechange à la domination de la Chine.

Nous ne voulons pas remplacer ce que la Chine fournit à notre marché. Ce serait irréaliste d'y arriver dans le temps dont nous disposons. Cependant, nous avons besoin de cette solution de rechange sûre au cas où les chaînes d'approvisionnement seraient perturbées.

John-Paul Danko: Merci.

J'ai une brève question complémentaire. Croyez-vous que la tendance mondiale est à l'abandon des combustibles fossiles et qu'essentiellement, à l'échelle mondiale, c'est la transition des grandes économies vers l'abandon des combustibles fossiles qui est le moteur de cette croissance économique?

Eric Desaulniers: Oui. Avant, c'était l'Amérique du Nord qui menait le bal. Ce n'est plus le cas. Les marchés asiatiques dominent désormais cette transition depuis plus de 12 mois.

Plus de 50 % des voitures vendues en Chine sont des véhicules électriques, et la tendance gagne maintenant les camions. Dans l'industrie du transport, 20 % des camions vendus sont des véhicules électriques. Ils s'attaquent vraiment à l'économie des combustibles fossiles, parce qu'à l'évidence, ils n'en ont pas, donc ils veulent s'en dissocier.

En Europe, les ventes de VE sont aussi au-dessus de 20 %. Aux États-Unis, il y a maintenant un ralentissement, évidemment, mais il est considéré comme très temporaire, parce que le reste du monde se tourne vers les véhicules électriques et le stockage par batterie. C'est certain.

John-Paul Danko: Merci.

J'aimerais changer de sujet et parler un peu du port.

Je viens de Hamilton. Le port de Hamilton est situé à Oshawa, et c'est le plus grand port des Grands Lacs, sur la Voie maritime du Saint-Laurent.

Nous avons parlé de ce que nous expédions de ce port, mais pas de l'inverse, soit de ce que nous importons.

Pour le bon fonctionnement de ce port, quelles sont les possibilités d'importation au Canada?

Carl Laberge: Vous avez raison, cela pourrait fonctionner. On parle beaucoup d'exportations en raison du potentiel du secteur minier, mais on importe beaucoup de matériaux aussi pour nos entreprises.

Dans le secteur de l'aluminium ou dans l'industrie forestière, on a besoin de divers intrants. Nous sommes en train de développer la zone industrielle qui soutiendra l'exploitation des minéraux critiques et stratégiques dans quelques années. Cela pourrait donner lieu à d'autres projets. On l'a déjà fait ailleurs par le passé. Dans les régions où l'industrie de l'aluminium est présente, par exemple, nous n'avons pas certains matériaux de base, que nous importons, alors cela pourrait fonctionner dans les deux sens. Une bonne infrastructure comme celle-ci permettrait de bien servir la région, mais elle pourrait aussi aider le reste du pays et du système.

Vous avez mentionné le port de Hamilton. Nous aimons bien le port de Hamilton; nous sommes amis avec les gens de Hamilton. Nous aimons travailler avec les gens des Grands Lacs. Nous sommes en mesure d'accueillir de très gros navires au Port de Saguenay. Nous sommes un point de transbordement pour les Grands Lacs. De petits navires qui peuvent traverser les écluses se rendent jusqu'au port de Saguenay, puis leur cargaison est chargée dans un navire océanique, par exemple. Nous travaillons ensemble.

• (1715)

Le président: Merci.

Monsieur Simard, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Laberge, de vos explications concernant le rôle stratégique que joue le Port de Saguenay à l'égard des intrants. Je sais que c'est essentiel pour l'industrie de l'aluminium de chez nous. J'ai aussi vu sur votre site des pales d'éoliennes qui étaient entreposées.

J'aimerais vous entendre parler du rôle stratégique que vous pourriez également jouer dans le secteur militaire, puisque le port de Saguenay est à proximité de la base militaire de Bagotville. Pourriez-vous nous donner quelques indications ou explications?

Carl Laberge: Effectivement, le secteur de la défense est un des secteurs industriels qui est ciblé par le Port de Saguenay, et ce, depuis un certain temps. Il s'y intéressait avant même que ce soit à la mode sur le plan économique. La raison, c'est tout simplement que nous sommes en train de développer un site industriel de classe mondiale avec un pôle logistique important. Cependant, c'est aussi parce que nous sommes dans un secteur éloigné des populations et qui peut donc être plus adéquat que d'autres sites pour ce type de production.

De plus, nous sommes à proximité d'une des plus importantes bases militaires au pays, celle de Bagotville, où des investissements importants sont faits actuellement dans les forces aériennes et les forces de déploiement rapide. La proximité de la base, qui est littéralement notre voisine, de l'autre côté du chemin, fait que nous pouvons lui servir de soutien. N'oublions pas, quand on parle de développement industriel, qu'il y a de la main-d'œuvre qualifiée: dans la région, il y a beaucoup de retraités des Forces armées canadiennes, par exemple, qui ont une expertise militaire importante.

Dans un monde où on veut intégrer les minéraux critiques, les infrastructures stratégiques et des éléments de construction navale, entre autres, dans le domaine de la défense, le port de Saguenay joue un rôle important et est extrêmement bien placé pour aider le pays à accomplir ses objectifs, tant en matière d'investissements que de réalisations concrètes dans le domaine de la défense.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Martel, puis à M. McKinnon, pour cinq minutes chacun.

[Français]

Richard Martel: Merci, monsieur le président.

Monsieur Laberge, je pense que le Port de Saguenay a aussi travaillé avec le chantier naval Davie. En quoi consistait cette collaboration?

Carl Laberge: Historiquement, des entreprises régionales ont participé à la construction de modules de navires au port de Saguenay. C'est un peu comme un jeu de blocs LEGO, si je peux le dire ainsi. Ces modules étaient transformés partiellement au port, puis ils étaient embarqués sur des barges à destination du chantier Davie pour être assemblés là-bas. C'est un rôle que nous avons joué dans le passé.

Alors que nous procédons à la mise à niveau de nos infrastructures et au développement de nos capacités industrielles, nous travaillons encore avec ces entreprises, ainsi qu'avec le chantier Davie, pour être capables de les aider dans le cadre de futurs contrats et de participer à la construction de navires destinés à la Garde côtière ou de navires militaires.

Richard Martel: Merci.

Monsieur Williams-Jones, réaliser un projet minier, ça prend beaucoup de temps. Ça prend 20 ans. C'est très long et ça me pose problème. Je ne peux pas croire qu'on ne peut pas y arriver en moins de temps. Je sais qu'il y a plusieurs étapes à franchir, mais comment pourrait-on aller plus vite? Nous perdons notre monde. Ils vont certainement choisir d'aller ailleurs, bien souvent, avant de choisir de venir chez nous. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour les garder? Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour réduire les délais?

● (1720)

A.E. Williams-Jones: C'est une bonne question.

Le grand problème, c'est que l'exploration d'un gîte dans le but de développer une ressource prend beaucoup de temps. C'est la première étape.

Évidemment, il y a beaucoup de lois et de règlements concernant l'environnement. Beaucoup d'études doivent être faites, et ça prend beaucoup de temps. Je ne sais pas exactement comment on pourrait facilement réduire le temps qu'il faut pour démarrer une mine.

Si on était en Chine et qu'on avait une ressource, il ne serait pas nécessaire de se conformer au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers. On pourrait commencer l'exploitation demain. La Chine a le grand avantage d'être prête à accepter le risque. Dans notre système, la prise de risque est bien plus difficile pour les compagnies.

Il y a beaucoup d'obstacles actuellement. Peut-être que le gouvernement peut faire des choses pour réduire ces obstacles. Il pourrait examiner tous les règlements concernant l'exploitation minière et voir si des dispositions pourraient être enlevées sans qu'il y ait un impact sur l'environnement, et il pourrait le faire vite.

Le problème vient en partie d'un événement survenu en Indonésie dans les années 1990. Une petite compagnie canadienne, Bre-X, a enfreint toutes les règles et a finalement créé un grand désastre. Je ne sais pas si vous connaissez cette affaire, mais, finalement, Bre-X

n'avait aucune ressource dans son terrain, alors que beaucoup de gens avaient acheté des actions de la compagnie en pensant qu'il y avait beaucoup de ressources. Ça a été un grave problème. C'est pourquoi on a ajouté des règles pour contrôler le secteur minier. Peut-être qu'on pourrait en enlever quelques-unes.

Richard Martel: Monsieur Desaulniers, les projets miniers peuvent-ils être viables sans usine de transformation?

Eric Desaulniers: Dans notre cas, ce serait viable, mais à plus petite échelle. Ce ne serait pas viable à 100 000 tonnes, mais ce serait viable à 30 000 tonnes, probablement. À 100 000 tonnes, ça prend le marché des batteries lithium-ion, qui demandent une transformation. Sinon, il faut vendre le minerai en Chine pour que la transformation y soit faite.

[Traduction]

Le président: Merci.

Pour terminer notre troisième tour, nous entendrons M. McKinnon pour cinq minutes.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à M. Williams-Jones et à Mme Vasyukova.

Monsieur, vous avez parlé de l'importance de la proximité de l'infrastructure. Vous avez mentionné les projets de Lackner Lake et d'Ashram, qui se situent près de l'infrastructure.

De quel genre d'infrastructure avons-nous besoin, et de quelle ampleur?

C'est là une question plus facile que celle que je veux vraiment vous poser. Vous avez parlé de l'importance de la concentration des minéraux pour en rendre l'extraction économiquement viable. L'extraction doit-elle se faire sur place, ou cela fait-il partie de l'infrastructure qu'il faut construire? Comment les installations sont-elles alimentées? Aurions-nous besoin de plus d'électricité, de plus de gaz ou d'autre chose?

C'est une question très vaste; faites de votre mieux.

A.E. Williams-Jones: Très rapidement, tout d'abord, le premier problème, c'est évidemment le transport du minerai jusqu'à un endroit où l'on peut faire un grand volume de raffinage. Puis, il y a l'énergie. Évidemment, il faut concentrer le plus possible tout ce dont on a besoin sur place. Il faut faire tout ce qu'on peut pour réduire la quantité de matières transportées. Ce sont donc les deux premiers problèmes: l'énergie et le transport.

Ensuite, il y a la question de savoir comment réduire la quantité de matière transportée. J'ai souligné l'aspect métallurgique. Une partie du travail métallurgique doit se faire sur place. Il faut réduire la quantité de matière. Il faut vraiment investir dans la recherche pour trouver des moyens d'extraire le minerai voulu. Le problème, avec les métaux critiques, c'est que nous n'avons encore pas toutes les années d'expérience que nous avons avec les métaux de base et les métaux précieux, entre autres. Nous sommes en territoire inconnu. Nous devons investir dans la recherche.

Je vais changer un peu de sujet. Je pense vraiment que le gouvernement fédéral a une énorme responsabilité pour éduquer la population sur les métaux critiques. La raison pour laquelle je dis cela, c'est que cela a une incidence immédiate sur l'investissement. Si la population ne sait pas pourquoi nous sommes en quête de niobium ou pourquoi nous cherchons des terres rares, pourquoi devrait-elle investir?

Je vais vous donner un très bon exemple. Combien de personnes savent que le niobium a le seuil de supraconductivité le plus élevé de tous les éléments? Eh bien, qui s'en soucie, vous demandez-vous peut-être? Mais ce que je veux dire, c'est que nous voudrions peut-être fabriquer des trains à lévitation magnétique, et pour cela, il faut du niobium. Combien de gens le savent? Pouvez-vous imaginer un Canada où il y aurait un super train qui va de Montréal à Vancouver en 8 à 10 heures? Ce n'est pas une utopie. Les Chinois en ont déjà un qui roule à plus de 600 kilomètres-heure en périphérie de Shanghai. Les Japonais prévoient se doter d'un magnétotrain entre Tokyo et Nagoya, qui parcourrait une distance de 300 kilomètres en environ 40 minutes. Nous pourrions éduquer la population à ce sujet. Cela stimulerait les investissements dans les minéraux critiques. C'est un exemple, mais il y en a beaucoup d'autres.

Je sais que je dévie du sujet, mais je voulais vraiment insister sur ce point.

• (1725)

Ron McKinnon: Je vous remercie de cette information.

Pour revenir au transport, quelle est l'ampleur des besoins? Aurions-nous besoin d'un flux constant de semi-remorques? Aurions-nous besoin de transport ferroviaire? Ou pour quelque chose comme les diamants? Je n'ai aucune idée de l'ampleur des besoins pour le produit fini. Les diamants peuvent être transportés directement de la mine par avion dans un Twin Otter, n'est-ce pas?

A.E. Williams-Jones: Exactement. Tout dépend énormément du minerai critique.

Par exemple, si l'on prend le lithium — nous avons beaucoup parlé du lithium —, quel est le minéral métallifère? Il se trouve que c'est le spodumène. Pour pouvoir extraire du lithium du spodumène directement à la mine, il faudrait investir énormément de capitaux. Si l'on fabrique plutôt un concentré de spodumène, le minéral qui le contient, eh bien, il y aura beaucoup de matière à transporter.

Essentiellement, il y a une sorte de compromis à trouver entre la quantité de matière extraite à la mine et le coût que cela représente en dépenses en capital et dépenses de fonctionnement. Il est difficile de trouver réponse à nos questions, parce qu'il faut encore beaucoup approfondir la recherche dans le domaine.

Le président: Je vous remercie de cette excellente question et de cette réponse tout aussi excellente.

Chers collègues, nous en sommes à notre dernier tour. Pour conclure nos questions aux témoins, nous avons M. Tochor pour cinq minutes, M. Guay pour cinq minutes et M. Simard pour deux minutes et demie. Ensuite, j'aurai une brève requête à adresser au Comité à la fin de notre réunion.

Monsieur Tochor, vous avez la parole.

Corey Tochor: Merci beaucoup.

J'aimerais en savoir un peu plus sur le produit fini qui se vend à la livre, si j'ai bien compris. Quel est le cours mondial du graphite à l'heure actuelle?

Eric Desaulniers: En ce qui concerne le prix mondial de la matière anodique active — le graphite transformé —, je dirais qu'il y a très peu d'indices fiables. Aux fins de notre accord d'exploitation, nous nous en sommes notamment remis au Benchmark Mineral Intelligence, un indice du Royaume-Uni. Je dirais que le prix est d'environ 7 000 \$ la tonne. Cela représente 7 \$ par kilogramme de matière anodique active.

Une bonne chose que nous avons au Canada, c'est de l'hydroélectricité bon marché. Il est aussi très utile que la mine soit située à proximité du site de transformation. Nous pouvons effectuer cette transformation à un coût d'environ 3,80 \$ le kilo. Pour ce qui est des frais d'exploitation, nous sommes très concurrentiels.

Nous devons concrétiser ces projets. Les coûts de construction sont considérables. Il nous faut amortir ces actifs. Nous devons réaliser un profit parce que le coût en capital n'est pas nul au Canada. Il n'est pas facile de mener à terme un projet rentable, mais cela demeure chose possible.

• (1730)

Corey Tochor: C'est assez incroyable. Avec un prix de 7 000 \$ la tonne et certains coûts de production parmi les plus bas au monde, nous devrions être des chefs de file en la matière.

Combien de milliers de livres de graphite notre pays a-t-il exportés cette année?

Eric Desaulniers: La matière anodique active provient à 100 % de la Chine.

Corey Tochor: Donc, c'est en provenance de la Chine. Qu'en est-il de l'Afrique?

Eric Desaulniers: L'Afrique ne produit pas de matière anodique active. Au Canada, nous produisons en fait du graphite lamellaire, la forme concentrée du graphite. Cela représente environ 2 % du marché mondial. C'est relativement peu, car nous avons une seule mine et elle sera bientôt épuisée, ce qui entraîne un coût d'exploitation assez élevé du fait que nous devons racler le fond du puits.

Corey Tochor: Je crois comprendre qu'en vertu de la réglementation libérale, il faut maintenant compter 18 ans pour pouvoir ouvrir une nouvelle mine. Il n'y a malheureusement sans doute rien qui se passera de ce côté d'ici la fin de ma vie professionnelle.

D'autres pays arrivent à trouver des capitaux. Il semble pourtant que cela s'avère particulièrement problématique ici au Canada. Les Chinois ont compris la façon de s'y prendre. Différentes entreprises y sont parvenues également. Pourrait-on dire que la réglementation excessive mise en place par les libéraux au fil des 10 dernières années est en partie responsable du fait qu'il faut plus de temps pour mettre en service une nouvelle mine?

Eric Desaulniers: Notre projet nous donne l'occasion de devenir cette mine importante au sein du G7. Nous avons déjà fait tout le nécessaire pour obtenir les permis. Nous avons la chance d'être gérés par le ministère provincial de l'Environnement.

Corey Tochor: Je respecte la Constitution. Je crois que le Québec est probablement le mieux placé pour réglementer tout cela.

Je vais céder à mon collègue, M. Simard, les deux minutes et 16 secondes qu'il me reste

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur Tochor.

Comme vous le voyez, même aux comités, il y a une forme de péréquation. C'est intéressant.

Monsieur Williams-Jones, j'ai bien aimé votre intervention. Je comprends que les terres rares et les minéraux critiques auxquels nous avons affaire aujourd'hui nécessitent des procédés beaucoup plus complexes que ceux que nous avons connus jusqu'ici. Un des défis serait que les entreprises parviennent à réduire les risques associés aux procédés de ce type. Ai-je bien compris?

A.E. Williams-Jones: Oui, exactement.

Mario Simard: D'accord.

À propos de mutualisation des risques, je vous parlais tout à l'heure de ce projet de consortium sur les terres rares, dont des représentants sont venus nous rencontrer. Si on avait également un dépôt de minéraux critiques dans un endroit sélectionné où on pourrait faire le raffinement et qu'on pouvait créer ce qui ressemblerait à une plaque tournante dans ce secteur, est-ce que les choses avanceraient plus rapidement?

A.E. Williams-Jones: Je pense que la réponse devrait être oui. Si on peut atténuer les risques liés à l'extraction et à l'exploitation des minéraux, ce sera bon pour le pays. On diminuera ainsi le temps nécessaire depuis l'étape de l'exploration jusqu'à celles de l'extraction et de la vente des minéraux.

Mario Simard: Merci beaucoup. Il est toujours intéressant de poser une question à un témoin quand on sait qu'il va répondre par oui. C'est parfait.

Monsieur Laberge, en date d'aujourd'hui, le port de Saguenay a-t-il les infrastructures nécessaires pour répondre à une demande d'exportation de minéraux critiques?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

Carl Laberge: Ça dépend du volume qui serait exporté. Nous sommes capables de répondre à la demande actuellement, mais, si le volume devient plus important au fil du temps, nous devrons augmenter nos capacités.

Mario Simard: Nous y reviendrons.

[Traduction]

Le président: D'accord.

M. Guay a la parole, puis nous passerons à M. Simard pour la dernière période de deux minutes et demie.

Monsieur Guay, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Claude Guay: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Desaulniers.

Le gouvernement fédéral a une capacité limitée lorsqu'il s'agit d'investir des fonds. C'est l'argent des contribuables qu'il dépense, bien entendu.

M. Carney a formulé le souhait d'attirer des centaines de milliards de dollars en capitaux privés. Pour votre part, vous avez parlé de votre belle brochette d'actionnaires et d'investisseurs.

J'aimerais savoir où il est possible d'investir l'argent du gouvernement fédéral ou des contribuables pour que 1 \$ génère 10 \$ en investissement privé. Que faut-il faire, quelles sont les conditions,

quels sont les meilleurs endroits où investir, selon votre expérience?

• (1735)

Eric Desaulniers: La semaine dernière, par exemple, j'ai fait partie d'une délégation du gouvernement du Québec au Japon et en Corée, où j'ai également rencontré de nos clients. J'ai donc eu des discussions assez privilégiées avec des représentants du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Innovation pour promouvoir l'investissement au Canada. C'est vraiment ce que nous faisons avec Mitsui et Panasonic. Tous les pays du G7 se retrouvent un peu dans la même situation que nous et doivent trouver d'autres sources d'approvisionnement que la Chine.

En fait, ce que nous pouvons offrir de mieux aux pays du G7 pour nous positionner en tant que leader, c'est proposer des projets miniers déjà prêts à construire et à financer. Nous pouvons utiliser les instruments nécessaires pour atténuer les risques liés au financement de ces projets et en lancer la construction, ce qui nous permettra par la suite de vendre les quantités de produits dont les pays alliés ont besoin. Nous sommes capables de jouer un rôle de leader dans ce domaine.

Ce que j'entends en ce moment au sujet des initiatives gouvernementales, c'est qu'il faut faire autre chose que d'essayer de concurrencer la Chine dans sa manière de financer les projets, c'est-à-dire à l'aide de capital à coût nul. Nous ne pouvons pas faire ça au Canada.

Il faut donc avoir les bons instruments financiers pour garantir les approvisionnements et conclure des accords d'enlèvement et des contrats sur différence, un peu comme dans le cadre du mandat obtenu par le Fonds de croissance du Canada, il y a un petit bout de temps. Nous devons nous assurer de comprendre ce mandat et de l'amener à un autre niveau. C'est ainsi que nous pourrions nous distinguer parmi les pays du G7 dans notre économie de marché des capitaux.

Avoir les bons instruments financiers nous permettrait d'inciter le marché des capitaux à investir dans les minéraux critiques. Nous commençons à voir beaucoup d'exemples d'utilisation de ces instruments aux États-Unis. Les Américains sont créatifs. En utilisant ces instruments, ils arrivent à obtenir les investissements nécessaires aux projets. Il faut donc voir ce que nous sommes capables de faire au Canada en utilisant des instruments semblables, qui coûtent beaucoup moins cher et qui sont beaucoup plus efficaces pour inciter le marché des capitaux à investir par la suite.

Claude Guay: Merci.

[Traduction]

Je m'adresse à M. Williams-Jones. Si je suis un investisseur, j'adore l'idée d'avoir accès aux minéraux critiques tirés des terres rares à quelques centaines de kilomètres d'un grand centre. Mes coûts de transport seront faibles. Cela suscitera bien évidemment l'enthousiasme des investisseurs, comme vous le préconisez, alors qu'est-ce qui manque? Est-ce parce que nous ne connaissons pas bien le processus d'exploitation géologique à mettre en place? Faut-il que tout cela soit mis au point avant que les investisseurs se présentent avec enthousiasme pour dire que le projet pourra être réalisé aux alentours de Timmins, par exemple?

A.E. Williams-Jones: Bon nombre de ces gisements, ou de ces complexes, se trouvent à proximité des grands centres, mais ils ont souffert d'un manque d'exploration. Par exemple, l'entreprise que je représente aujourd'hui, I.E.P., possède une propriété minière intéressante. Il n'y a jamais eu de forage à cet endroit. Il y a un certain degré d'exposition, et ils ont essayé de recueillir suffisamment d'argent pour faire de l'exploration. Nous devons faciliter cette exploration, sans quoi cette propriété restera inexploitée.

Il y a eu de l'exploration dans les années 1950 alors que l'on pouvait trouver là-bas quelque 150 millions de tonnes de niobium. Celui-ci était de qualité inférieure, mais lorsqu'on y a accès à ciel ouvert, c'est une ressource qui peut être rentable à exploiter. Ce qui manque, c'est qu'il n'y a jamais eu d'exploration des terres rares, mais le potentiel est énorme. Nous avons besoin d'une entreprise qui a suffisamment d'argent pour commencer à forer afin de voir si cette ressource est présente. Il y a beaucoup de petites entreprises qui détiennent des claims miniers à proximité des grands centres, mais elles n'ont pas l'argent nécessaire pour aller de l'avant avec des projets. En outre, elles ne progressent pas suffisamment dans ces projets pour parvenir à susciter l'intérêt des grandes entreprises.

Le président: Merci.

Monsieur Simard, vous avez deux minutes et demie pour poser les dernières questions à nos témoins.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence, chers témoins. Je vous encourage d'ailleurs à déposer un mémoire si vous souhaitez ajouter des éléments d'information. Ça pourrait être très intéressant, en plus de faciliter le travail des analystes.

Nous devons également entendre aujourd'hui M. Louis Ouellet nous parler du projet de corridor de transport nordique, mais il n'a malheureusement pas été en mesure de témoigner. J'aimerais néanmoins revenir rapidement sur ce sujet en m'adressant à vous, monsieur Laberge.

Le gouvernement fédéral essaie de sortir les minéraux critiques. Nous savons qu'il y a une concentration de minéraux intéressants dans le Nord de l'Ontario et dans le Nord du Québec. Nous savons aussi qu'il faut améliorer la fluidité du transport.

Nous n'avons pas une telle carte devant nous, et je vous invite d'ailleurs à en déposer une, mais, si c'était le cas, nous verrions une intensification des projets miniers autour d'un chemin de fer existant, qui nécessite une mise à niveau. Nous verrions en même temps que ce chemin de fer peut se rendre facilement au port de Saguenay.

Dans un avenir proche, quels types d'investissements devrait-on faire, selon vous, à la fois au port de Saguenay et dans le chemin de fer? À quoi cela pourrait-il ressembler? Par ailleurs, je vous invite à déposer des documents à cet égard.

• (1740)

Carl Laberge: Je peux bien vous parler des investissements à faire dans le port de Saguenay.

À relativement court terme, les investissements nécessaires seraient de l'ordre de 150 millions de dollars pour les améliorations à apporter aux installations portuaires et de 150 millions de dollars pour la mise en place des infrastructures de base pour le développement industriel. De plus, Hydro-Québec et Énergir doivent investir

des montants dans les infrastructures énergétiques au port de Saguenay. Nous savons très bien quels sont ces montants et nous sommes prêts à intervenir très rapidement pour mettre en place cette infrastructure.

Pour ce qui est du réseau ferroviaire, certains chiffres ont été avancés pour l'amélioration du réseau à l'échelle régionale. Les améliorations apportées à ces secteurs peuvent également être réalisées par phases. Nous avons entendu le chiffre d'environ 700 millions de dollars pour ce qui est de la région.

Mario Simard: Je veux juste préciser une chose au Comité. Selon votre expertise, c'est sans commune mesure avec l'investissement qui serait demandé pour faire passer les minéraux critiques du Nord de l'Ontario vers la baie d'Hudson, n'est-ce pas?

Carl Laberge: À ma connaissance, l'avantage de ce projet tient au fait que les rails existent. Il faut seulement les mettre à niveau. On ne parle pas d'installer de nouveaux corridors. De plus, il ne s'agit pas de rails existants dans l'ensemble du pays, mais bien de rails existants dans des secteurs miniers très prolifiques actuellement, qui nécessitent quelques mises à niveau.

En fait, ces rails relient deux provinces. C'est ce qui caractérise l'occasion favorable que ça représente. Parmi les facteurs intéressants, on peut penser à la vitesse, à l'emplacement et aux coûts relativement plus faibles qu'ailleurs. C'est sans compter une mise en service rapide, puisque ça fonctionne déjà, mais ça peut fonctionner encore mieux. De plus, des projets sont déjà en cours d'élaboration dans ces secteurs.

Mario Simard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Chers collègues, c'est tout le temps que nous avons à consacrer à nos témoins d'aujourd'hui. En votre nom, permettez-moi d'ailleurs de les remercier de leur contribution qui nous sera très utile.

Je pense que vous pouvez constater que les députés ont participé avec grand intérêt à la discussion d'aujourd'hui. Comme M. Simard l'a mentionné, si vous souhaitez soumettre un mémoire, je sais qu'il serait le bienvenu pour nous comme pour nos analystes.

Puis-je terminer en félicitant M. Williams-Jones de nous avoir tous enthousiasmés par ses commentaires sur les terres rares. J'ai épousé la fille d'un géologue, et je n'avais pas entendu les termes niobium ou carbonatite auparavant. Merci de nous avoir fait connaître ces nouvelles réalités et ce domaine très excitant dans lequel vous travaillez.

Je vous remercie également, madame Vasyukova, d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Chers collègues, j'ai une dernière question à régler juste avant de lever la séance. Notre greffière m'a rappelé que nous avons une autre étude sur la foresterie qui s'en vient. Il est suggéré que nous soumettions nos listes de témoins au plus tard le 13 octobre, afin que les analystes puissent commencer à former les groupes appelés à comparaître. Comme vous le savez, ce sont des listes évolutives. Nous les ajustons au fur et à mesure que l'étude se poursuit, mais nous aimerions que vos listes préliminaires de témoins soient soumises au plus tard le 13 octobre.

Sur ce, je suis prêt à recevoir une motion d'ajournement.

• (1745)

Ron McKinnon: J'en fais la proposition.

The Chair: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>